

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE

Nous, ChemDefend Co Ltd, n° 395 Lu Yin Da Dou, Si'an, xian de Changxing, Zhejiang, Chine, déclarons que les EPI décrits ci-après ;

ChemDefend® 200 avec capuche – Modèle 001

ChemDefend® 200 avec cache-col – Modèle 003

ChemDefend® 200 avec capuche et chaussettes intégrées – Modèle 004

- Sont conformes aux dispositions de la réglementation (UE) 2016/425 et aux exigences pour les EPI de catégorie III.
- Respectent les exigences minimales spécifiées par les normes produit.

EN ISO 13982-1:2004 +A1:2010 – Vêtements de protection de type 5 offrant une protection au corps entier contre les particules solides transportées par l'air, à longévité limitée.

EN 13034 :2005 +A1:2009 – Vêtements de protection de type 6 offrant une protection au corps entier, contre les liquides chimiques, à longévité limitée.

EN 1073-2:2002 – Vêtements de protection non ventilés contre la contamination radioactive sous forme de particules – classification de performance FTI classe 1.

EN 1149-5:2008 – Vêtements de protection électrostatique ayant des propriétés antistatiques.

- Sont identiques aux EPI qui font l'objet de l'attestation d'examen CE n° 086/2018/0203 délivrée par l'organisme notifié Centexbel 0493 Technologiepark 7, BE-9052 Zwijnaarde.
- Sont soumis à la procédure visée dans le module D de la réglementation (UE) 2016/425 sous la surveillance de l'organisme notifié Centexbel n°0493 Technologiepark 7, BE-9052 Zwijnaarde.

Fait en Chine et au bureau de Hull le

Date: 21/04/2018

Signé par:



Richard Heath
Directeur général